

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 63 (1975)

Heft: 11

Artikel: En Suisse : assemblée des déléguées de l'Union des sociétés israélites suisses

Autor: J.B.-W.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-274305>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les femmes entrent enfin dans l'histoire suisse



La première série des "Figures de proue" (juin 1974 à janvier 1975), due à la plume alerte de Susanna Woodtli, Dr ès lettres, a sans doute donné envie à nos lectrices d'en savoir plus sur le mouvement féministe en Suisse.

Nous avons aujourd'hui le plaisir d'annoncer la parution de l'ouvrage dont nos articles n'étaient que de tout petits extraits. Il a paru en allemand sous le titre « Gleichberechtigung » (*). Il est facile à lire, passionnant, divertissant. A commander chez votre librairie.

On ne peut s'empêcher de constater que l'histoire officielle se préoccupe fort peu des deux lames de fonds de l'ère industrielle : les revendications ouvrières et l'émancipation des femmes, alors que leur influence a été déterminante dans l'évolution des mœurs. Si, aujourd'hui, les origines du mouvement ouvrier font l'objet de nombreuses études, il n'en est pas de même du mouvement féministe. En effet, l'histoire suisse (et d'autres aussi) ignore superbement les femmes !

Susanna Woodtli comble donc une lacune importante en décrivant l'évolution du féminisme, un siècle de lutte pour obtenir le droit de vote ! Elle mène ses lecteurs d'une main sûre et avec une pointe d'humour au travers d'une multitude d'événements, d'espéros, d'échecs, mais aussi de succès : une leçon de courage et de persévérance.

Un livre à lire, un livre qu'on relira avec plaisir.

Idelette Engel

(*) "Gleichberechtigung" par Susanna Woodtli, Editions Huber, Frauenfeld.

Alliance de sociétés féminines suisses

Trois Suissesses reçoivent un prix italien

A l'occasion de l'Année internationale de la femme, le Centre culturel italien "Adelaide Ristori" a décidé de récompenser des femmes qui se sont distinguées dans le domaine du travail féminin. Le 20 septembre 1975, il a décerné le Prix Adelaide Ristori à 35 Italiennes et 25 ressortissantes d'autres pays.

En son temps, le Département po-

litique fédéral avait invité l'ASF à lui indiquer le nom de quelques femmes méritantes. Nous sommes heureuses que le prix a été attribué à Mmes Margarita Schwarz-Gagg, Dr en sciences politiques, Hélène Thalmann-Antenen, Dr en droit, et Margrit Bohren-Hoernli, Dr en droit, Dr en méd.

H. C.

Assemblée des déléguées des clubs soroptimistes de Suisse

"L'UNION NATIONALE SUISSE DES CLUBS SOROPTIMISTES, tiendra son ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉES, le 8 novembre 1975, au Konferenzzentrum ALFA, Laupenstrasse 15, à Berne. A 14 h. 15, Mme Jeanne HERSCH donnera une conférence suivie d'un débat."

En vous remerciant de votre obligeance je vous prie de recevoir, Madame, mes salutations les meilleures.

Communiqué de presse de l'Alliance

Le licenciement des femmes mariées aux PTT

Le comité exécutif de l'Alliance de sociétés féminines suisses, réuni à Berne le 23 octobre 1975 s'étonne de la position des PTT au sujet du licenciement éventuel des femmes mariées.

Au congrès de l'Union PTT, le 21 octobre, M. Guido Nobel, directeur général, ancien secrétaire syndical, s'est exprimé ainsi : « L'occupation ultérieure des femmes mariées doit l'époux a un revenu suffisant pour assurer l'entretien de sa famille, pour faire l'objet d'un nouvel examen » (La Suisse et 24 Heures du 22 octobre).

Nous sommes conscientes du sérieux de la situation économique actuelle et des problèmes financiers et psychologiques auxquels sont affrontés ceux et celles qui perdent leur emploi. Mais nous refusons que ce soit systématiquement les travailleuses mariées qui en fassent les frais « parce que leur mari gagne suffisamment ».

Licencier une femme mariée qualifiée après de nombreuses années de travail, parce qu'elle est mariée, est une atteinte aux droits de la personne, c'est faire une discrimination envers la femme, discrimination contraire au principe du droit au travail voté par la Suisse à la conférence de Mexico et à la conférence de l'Organisation du travail (OIT) à Genève en juin 1975. Le travailleur et la travailleuse doivent être considérés de la même façon selon le travail qu'ils accomplissent et non selon leur état civil.

La femme mariée qui trouve dans le travail rémunéré la possibilité de s'épanouir et de contribuer à l'entretien de sa famille ne doit pas être traitée comme une main-d'œuvre de seconde zone.

Décider si le salaire du mari est suffisant ou non, c'est porter un jugement sur le budget familial d'autrui, c'est considérer la femme mariée comme incapable de décider elle-même de sa façon de vivre.

Les effets de la récession doivent être supportés par tous et pas seulement par les travailleuses mariées.

A.S.F. Berne, 23-10-75

Le centre de liaison genevois est en deuil :

Madame Prince-Koiré est décédée

Il est difficile d'imaginer que nous ne la verrons plus participer aux séances du comité, aux rencontres de présidentes, aux assemblées générales, que nous ne l'entendrons plus intervenir, avec compétence, fermeté et courtoisie, dans les discussions, que nous ne pourrions plus, nous trouvant dans l'embarras ou devant un problème compliqué, nous tourner vers celle qui savait tant de choses, qui avait vécu tant d'événements, celle qui, par son intelligence, son imagination et ses qualités de cœur, nous aidait à réfléchir et à trouver la réponse à nos questions.

Il est tout aussi difficile de dire tout ce qu'a été et tout ce qu'a fait Madame Prince, et je crois qu'elle ne l'aurait pas voulu ! Mais sa tâche au comité du Centre de liaison — plus de trente années — elle l'a accomplie avec une conscience, une volonté, une fidélité exemplaires, malgré une santé un peu fragile. Prête aussi bien à accepter un travail pratique (une autre qu'elle l'aurait peut-être qualifié d'in-grat), qu'une recherche longue et ardue, ou une démarche délicate, elle était toujours disponible : pour elle, rien n'était négligeable.

Ce qui était attachant, et même impressionnant, chez Madame Prince, c'était la profondeur et la force de ses convictions, de sa foi même. Chrétienne convaincue et conséquente, elle vivait sa foi comme elle vivait ses convictions dans le domaine de la lutte pour des droits qu'elle estimait indiscutables, de même que sur le plan politique (sphère qu'elle n'a pas craint d'explorer et d'affronter également. Libérale dans le sens le plus pur du terme, Madame Prince a milité dans le parti libéral genevois, qui a bénéficié, comme tant d'autres, de son expérience et de sa grande disponibilité).

Personnellement, c'est avec reconnaissance que je pense à cette amie vénérée, et avec émotion que j'évoque les après-midi passés en sa compagnie, sous le tilleul, dans le jardin qu'elle aimait tant.

Nous nous sentons terriblement appauvries par ce départ. Plus rien, pour nous, ne sera comme avant, lorsqu'on pouvait dire : « On demandera à Madame Prince ! »

Annette Gardiol.

Un souvenir de Madame Prince-Koiré

C'était lors de la campagne de 1952, lorsque les femmes de Genève devaient participer à un vote consultatif pour dire si elles voulaient ou non le droit de vote.

Il fallait des conférenciers un peu partout. Le comité d'action genevois m'envoya à Carouge, dans un café, donner la contradiction à M. X., un grand noiraud dont j'ai oublié le nom. C'était mon premier exposé en public. Je tremblais. Mais arrivée dans la salle du café, Mme Prince était là pour me soutenir... répondre aux questions embarrassantes... me tirer d'embarras. Ensemble nous sommes arrivées à convaincre le maigre public.

L'attitude intelligente et compréhensive de Mme Prince a toujours été pour moi un modèle de féminisme actif.

Jacqueline Berenstein-Wavre.

Des femmes dans nos villes : les lycéennes

Si vous ne savez rien encore des Lyceum Clubs, le moment est venu d'apprendre qu'ils sont, dans plusieurs villes de notre pays, le ferment d'une vie culturelle intense dont les arts plastiques, la littérature, les causeries et conférences, les activités sociales sont la base.

Ce n'est pas trop d'affirmer que les Lycéennes sont dans le vent. Leur perspicacité dans l'action est remarquable. Cependant, il est regrettable que ces îlots d'émulation soient encore si peu nombreux. Il pourrait se créer de nouveaux Lyceum dans les petites villes de notre pays pour favoriser et stimuler les expressions artistiques régionales.

Cet appel à une certaine solidarité n'est pas une tentative d'assimilation ou de récupération. S'il est des femmes qui n'ont pas besoin de se définir au sein d'un groupe, nombreuses sont celles qui gagneraient beaucoup à connaître l'animation d'un foyer d'effervescence culturelle.

Il n'y a rien chez les Lycéennes qui soit une entrave à aucune forme d'expression, a priori, mais il est certain que le groupe répond à une discipline et qu'il ne lui est pas loisible de rechercher intentionnellement la provocation ni de se laisser aller à la déconiture. Toute association évolue à la mesure de ses droits. Mais rien n'est plus faux que de croire que les Lyceum sont style "vieux-jeu". Vous n'y rencontrerez rien de semblable. La jeunesse n'est-elle pas justement dans notre regard ?

Les Lycéennes souhaitent un apport de nouveaux talents, un mélange de conceptions et de réalisations artistiques plus étendu. Elles ont conscience que l'évolution ne se

fait pas en circuit fermé et que la confrontation des idées et la diversité des talents en sont le garant le plus sûr.

Extraits des informations du Lyceum Club de Lausanne

Sous la dénomination de Lyceum de Suisse, il existe une Association féminine rattachée à l'Association internationale des Lyceum Clubs et régie par des statuts et un règlement. Au sens des statuts de l'Association internationale des Lyceum Clubs, le Lyceum de Suisse a rang de fédération nationale. Le Lyceum de Suisse est neutre en matière politique et confessionnelle.

Le but de cette association est de grouper des femmes qui se vouent ou s'intéressent aux questions artistiques, littéraires, scientifiques et sociales, de soutenir les jeunes talents et de favoriser par des rapports personnels la bonne entente et l'amitié. Le Lyceum de Suisse maintient des relations vivantes avec l'étranger par l'échange d'artistes, par des congrès internationaux. Le but du Lyceum est une aide professionnelle d'ordre beaucoup plus moral que matériel. Il organise des concerts, des conférences et des expositions par lesquels les membres du Club peuvent se produire et se faire connaître.

Voici les villes de notre pays dans lesquelles un Lyceum est en activité : Bâle, Bienne, Genève, La Chaux-de-Fonds, Lausanne, Lugano, Neuchâtel, Saint-Gall, Zurich.

Le Bulletin du Lyceum de Suisse paraît chaque mois. Vous y trouverez un grand nombre d'informations utiles concernant la vie culturelle de

chaque groupe, l'énumération des activités les plus diverses, les concours, les expositions, etc.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, prière de s'adresser à Mme S. Jaccottet-Dubois, avenue d'Ouchy 23, 1000 Lausanne. G. V.

En Suisse

Assemblée des déléguées de l'Union des sociétés israélites suisses

Elles étaient plus d'une centaine de déléguées venues de toute la Suisse pour fêter le 22 octobre, à Bienne, le centième anniversaire de la société des dames israélites de Bienne et tenir leur assemblée des déléguées.

Dans plusieurs paroisses juives de Suisse les femmes ont maintenant le droit de vote et d'éligibilité. Cette nouvelle fut vivement applaudie par l'assemblée. A travers le rapport annuel très intéressant de la présidente, Mme Clara Feinstein, on a senti le poids des événements internationaux. En 1975, en Suisse, être juive et en être fière demande foi et courage que ces dames portent en elles. Bravo !

L'après-midi fut consacré à des discussions de groupes (ateliers) sur les sujets : problèmes de jeunes gens juifs — coopération de la femme juive avec les organisations non juives — la famille juive entre la tradition et le monde moderne.

J. B.-W.

ERRATUM

Notre photo en page 5 du No d'octobre de « Femmes Suisses » comportait la légende erronée suivante : Mme Liselotte Spreng, présidente de la Commission chargée de la loi sur l'avortement... Erreur, Mme Spreng, conseillère nationale, ne porte pas ce titre !

CONGRES MONDIAL DE BERLIN

Faute de place, nous ne pouvons publier ce mois-ci le compte rendu du Congrès du 20 au 24 octobre.

Lisez et faites lire
Femmes suisses
à vos amies